



On a donné mon chien a la spa

Par **crisse74**, le **09/02/2013** à **00:18**

Bonjour,

Il y a deux semaines, je suis partie en vacances et, ne pouvant emmener mon chien avec moi, je l'ai confié à des amis de longue date en qui je pensais pouvoir faire confiance.

En rentrant, quand j'ai voulu le récupérer, j'ai appris qu'ils avaient ramené mon chien à la SPA, sans mon accord bien sûr.

Je suis allée faire le tour de toutes les SPA aux alentours de chez moi, avec les papiers du chien, sans succès.

J'aimerais savoir quels recours je peux avoir pour retrouver mon chien et, si possible, le récupérer.

Ai-je le droit de déposer une plainte contre ces gens ou pas ?

Merci.

Par **cocotte1003**, le **09/02/2013** à **09:05**

Bonjour, si votre chien est tatoué ou pucé, adressez vous à la centrale canine, cordialement